

REUNION DU 7 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept avril à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : *Le 30 mars 2017*

Présents : M. DESLANDES, Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX Clément, Mme ALLARD, M. BOURGEOU, Mme PLANCHENAUT, M. FREULON, Mme BRUNET, Mme PITON, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Absent excusé : M. BARBOT Pierrick

Secrétaire de séance : M. LETHIELLEUX Clément

A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU

1- PARTICIPATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX COMMISSIONS Comptes rendus Monsieur DESLANDES Maire Adjoint, donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Aménagement du territoire, création voies, habitat, SDTAN, OPAH-SCOT, Patrimoine bâti ».

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, donne un compte-rendu de la réunion de la Commission « Voirie Chemin haies » donne un compte-rendu de la réunion de la Commission « Eau, Assainissement ».

Madame FOUCHER Maire Adjoint, donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Tourisme, OT, Gestion des équipements touristiques ».

Madame PITON Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Action sociale CIAS PSS gens du voyage ».

Madame BRUNET Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Culture, Bibliothèques, CLEA Musique ».

Monsieur BARBOT Maire, donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Projet de territoire » donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Finances et budget » donne un compte rendu de la réunion « Pacte Fiscal et schéma de mutualisation ».
donne un compte rendu de la conférence des Maires

2- CHANGER DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a décidé de démissionner de ses fonctions de Conseiller Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou.

Il précise que dans une commune de moins de 1000 habitants, le Maire démissionnaire est remplacé automatiquement au mandat de conseiller communautaire par le premier conseiller municipal, n'exerçant pas déjà des fonctions de conseiller communautaire, pris dans l'ordre du tableau.

M. le Maire démissionnaire sera remplacé au mandat de conseiller communautaire par M. DESLANDES Jean-Louis 1^{er} Maire Adjoint.

3- COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES ELUS DE L'ANCIENNE CCHA

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion des élus de l'ancienne Communauté de Communes du Haut-Anjou.

B - COMMUNE

COMMISSIONS :

1. VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME

a) RIVES GABARE Samedi 25 Mars

Madame FOUCHER Maire Adjoint donne un compte rendu de la journée « tri et déblaiement collectif » avec une quarantaine de bénévoles.

b) Collectif 100 noms Manifestations prévues

Madame FOUCHER Maire Adjoint informe le Conseil que l'Association souhaite organiser : un Repas partagé le mardi 23 mai

un Tournoi de palets le dimanche 18 juin
et un Bal populaire moderne le samedi 16 septembre
Une rencontre est fixée avec les membres de l'Association le 26 avril 2017, afin d'en discuter.

c) **ANIMAJUV Bilan enquête auprès des familles**

Madame FOUCHER Maire Adjoint présente le bilan :

Les mercredis après-midi : Accueil de Loisirs sans Hébergement mis en place par la Commune de Chateauneuf-sur- Sarthe,

Vacances d'été : si 10 enfants par jour sur le site du Groupe scolaire si non comme pour les mercredis, Accueil de Loisirs sans Hébergement mis en place par la Commune de Chateauneuf-sur- Sarthe.

2. VIVRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE L'INTERGENERATIONNEL ET LA COMMUNICATION

a) **Projet Educatif Territorial**

Monsieur LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint informe le Conseil que la convention du Projet Educatif de Territoire arrive prochainement à échéance. Il propose au Conseil de déposer une demande de renouvellement avec les mêmes objectifs.

b) **Conseil d'Ecole**

Monsieur LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint donne un compte rendu du Conseil d'Ecole du 20 mars.

c) **Dispositif Argent de poche du 10 au 14 avril**

Madame ALLARD Conseillère Municipale, informe le Conseil que Léa BEDOUT et Nolann MORICE participeront au dispositif « Argent de poche ». Elle précise que l'indemnisation sera à retirer en espèce à la Trésorerie.

d) **Cérémonie de citoyenneté samedi 8 avril à 10h**

Monsieur LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint informe le Conseil qu'une cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs est organisée, afin de rencontrer les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale de la Commune et de rappeler les principes fondamentaux de notre République.

DELIBERATIONS :

a) **TRAVAUX VOIRIE ROUTE DE CHATEAUNEUF, RUE DU GRAVIER ET SENTIER DES REITRIES**
Monsieur FOULONNEAU Adjoint au Maire, rappelle au Conseil que les travaux de voirie route de Châteauneuf, rue du Gravier et sentier des Reitries, ont été attribués à SAS JUGE Camille « La Pierre » 49330 ETRICHE.

Il dépose sur le bureau l'avenant n° 1 de la SAS JUGE Camille, concernant les travaux sur la Route de Chateauneuf.

Il propose de réaliser un tapis plus épais et moins bruyant en remplaçant la fourniture et mise en œuvre d'E.C.F. par la fourniture et mise en œuvre d'un BBSG 0/10.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** pour les travaux de voirie Route de Chateauneuf l'avenant N° 1 de la SAS JUGE Camille « La Pierre » 49330 ETRICHE Sarl, qui s'élève à 4 715 € H.T. soit 5 368 TTC.

b) **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER 3, rue des Chardonnerets**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrées section E n° 934 et 992, sises 3, rue des Chardonnerets.

c) **HYDRATOP proposition concernant la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées**

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint, informe le Conseil que par délibération en date du 3 juin 2016, la mission d'études préalables en assainissement, l'étude diagnostique réseau-station et le schéma directeur d'assainissement ont été confiés au bureau d'études HYDRATOP à Tiercé.

Il précise que pour mettre en évidence l'organisation de l'assainissement existant et prévoir les éventuelles améliorations et le développement du réseau en accompagnement de l'évolution future de la commune, il est nécessaire de mettre à jour le zonage d'assainissement des eaux usées.

Il dépose sur le bureau l'offre du bureau d'études HYDRATOP, qui s'élève à 1 500 € HT, comprenant deux phases :

a) Analyse de l'état initial – recueil des données – Prise en compte des projets

b) Proposition de mise à jour du zonage d'assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

DECIDE d'accepter la proposition du Bureau d'Etudes HYDRATOP 103, rue Charles Darwin 49125 TIERCE, concernant la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées, qui s'élève à 1 500 € HT. soit 1 800 € TTC.

d) SUBVENTION Association USJ Tennis – Virement de crédits

M. LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint rappelle au Conseil que les entrainements assurés par l'Association Anjou Sport Nature auprès du Club de tennis et de l'U.S.J. hand sont pris en charge par la Commune. L'association Anjou Sport Nature ne répond plus aux besoins de l'Association U.S.J. Tennis, par conséquent cette dernière a dû embaucher un entraîneur.

Il précise que l'Association U.S.J. Tennis sollicite une subvention à hauteur de 424,00 € pour une heure d'entraînement hebdomadaire pour la fin de saison 2016 - 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents DECIDE :

- de verser une subvention de 424 € à l'Association U.S.J. tennis.
- d'effectuer les virements de crédits ci-après
 - article 6228 Rémunérations d'intermédiaires – 424 €
 - article 6574 Subventions de fonctionnement + 424 €

INFORMATIONS :

SICTOM Loir et Sarthe

Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion du Comité syndical du 25 mars.

LA VIGROUSIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- qu'il a adressé au Procureur de la République un procès-verbal constatant des infractions au code de l'urbanisme commises par M. VAN DER WEIJDEN ;
- qu'il a signalé au Pôle Sécurité Intérieure de la Préfecture l'installation d'un système de vidéoprotection dans la propriété de la Vigrousière.

QUESTIONS DIVERSES :

LES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

Considérant que la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou a décidé de neutraliser les transferts de pression fiscale « Ménage » ;

Considérant que les attributions de compensation versées à la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou vont augmenter ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DECIDE d'augmenter le produit fiscal et de voter les taux d'imposition de l'année 2017 des trois taxes directes locales ci-dessous :

| | |
|--------------------------|-----------|
| Taxe d'habitation | : 15.84 % |
| Taxe Foncière (Bâti) | : 22.25 % |
| Taxe Foncière (Non Bâti) | : 43.68 % |

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

SAVEURS JAZZ

Madame FOUCHER Maire Adjoint, informe le Conseil que les saveurs jazz proposent une animation sur Juvardail le 6 Juillet prochain. Le conseil accepte la manifestation à condition que l'organisation soit prise en charge par une association.

TRADITION DU BOIS

Madame FOUCHER Maire Adjoint, informe le Conseil que l'association souhaite emprunter les canoës un week-end. Le conseil donne un avis favorable.

USJ TENNIS

Le concours de pétanque initialement prévu le 21 mai est avancé au samedi 13 mai.

ACHAT TONDEUSE

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint dépose sur le bureau le devis de PLAISANCE CYCLES MOTOCULTURE. Le Conseil accepte l'offre de 1 100 € HT soit 1 320 € TTC pour l'achat d'une tondeuse Honda.